

Liste des délibérations

N° de Délibération	Sujet	Résultat du vote
2022-30	Délibération pour Avancement de grade	Approuvée à l'unanimité
2022-31	Délibération autorisant Mr le Maire à signer une Convention de mise à disposition d'un emplacement pour la défense extérieure contre l'incendie.	Approuvée à la majorité
2022-32	Retransmission audio des conseils municipaux sur le site internet de la commune.	Approuvée à la majorité
2022-33	Formation B96 (conducteur de remorque) pour un agent technique.	Approuvée à l'unanimité
2022-34	Plan de financement pour l'acquisition d'un tracteur.	Approuvée à la majorité
2022-35	Plan de financement pour l'acquisition d'une cribleuse.	Approuvée à la majorité
2022-36	Plan de financement pour la restauration et mise en valeur du massif dunaire de Campomoro.	Approuvée à l'unanimité
2022-37	Plan de financement « mission de reconnaissance subaquatiques et environnementales ».	Approuvée à l'unanimité
2022-38	Décision modificative n°1.	Approuvée à la majorité
2022-39	Nomination de l'agent recenseur et du coordinateur communal.	Approuvée à l'unanimité
2022-40	Plan de financement pour l'acquisition d'un horodateur.	Approuvée à l'unanimité
2022-41	Plan de financement pour l'achat des poteaux pour l'éclairage public.	Approuvée à l'unanimité
2022-42	Attribution marché pour l'acquisition d'un tracteur.	Approuvée à la majorité
2022-43	Attribution marché pour l'acquisition d'une cribleuse.	Approuvée à la majorité
2022-44	Attribution marché « mission de reconnaissances subaquatiques et environnementales ».	Approuvée à l'unanimité
2022-45	Attribution marché acquisition d'un horodateur.	Approuvée à l'unanimité
2022-46	Plan de financement pour la refonte du site internet et création du logo de la commune.	Approuvée à la majorité
2022-47	Plan de financement pour l'acquisition des plaques émaillées suite à l'adressage.	Approuvée à l'unanimité
2022-48	Délibération autorisant Mr le Maire à signer une Convention pour le patrouilleur SNSM-Poste d'intervention du Valinco.	Approuvée à l'unanimité
2022-49	Décision modificative n°1 annule et remplace délibération du 3 novembre 2022.	Approuvée à la majorité